



Fonds Fidelity Dividendes



Rapport annuel
30 juin 2011

Fonds Fidelity Dividendes

Titres en portefeuille au 30 juin 2011

Aperçu du portefeuille

Composition de l'actif

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010
Actions canadiennes	58,6	78,0
Actions étrangères	16,4	1,3
Fonds canadiens sous-jacents . . .	8,7	8,2
Obligations canadiennes	0,2	0,4
Trésorerie et équivalents	16,3	11,9
Autres actifs nets (passifs)	(0,2)	0,2
Contrats de change à terme	0,0	0,0

Le pourcentage lié aux contrats de change à terme est calculé en divisant le gain net non réalisé (perte) afférent(e) à tous les contrats détenus par l'actif net total.

Répartition sectorielle

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010
Services financiers	38,0	37,4
Énergie	9,8	20,3
Fonds Fidelity sous-jacents	8,7	8,2
Biens de consommation de base	7,3	2,1
Services de télécommunications . .	4,4	1,5
Services publics	4,2	2,6
Matières de base	4,0	5,7
Biens de consommation discrétionnaire	2,6	5,1
Soins de santé	1,9	0,8
Produits industriels	1,7	2,6
Technologies de l'information . . .	1,1	0,9
Autres (individuellement moins de 1 %)	0,0	0,3
Obligations canadiennes	0,2	0,4
Trésorerie et équivalents	16,3	11,9
Autres actifs nets (passifs)	(0,2)	0,2

Répartition géographique

	% de l'actif net du Fonds	% de l'actif net du Fonds au 30 juin 2010
Canada	67,5	86,6
États-Unis	14,4	1,1
Bermudes	1,5	0,2
Autres (individuellement moins de 1 %)	0,5	0,0
Trésorerie et équivalents	16,3	11,9
Autres actifs nets (passifs)	(0,2)	0,2

Total de l'actif net du Fonds 1 642 474 000 \$ (au 30 juin 2011) et 923 698 000 \$ (au 30 juin 2010)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Fidelity Dividendes Titres en portefeuille – suite

En pourcentage de l'actif net

Actions – 75,0 %

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Australie – 0,0 %			
SERVICES PUBLICS – 0,0 %			
Prime AET&D Holdings No. 1 Pty Ltd.	461 295	0 \$	0 \$
Bermudes – 1,5 %			
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 0,1 %			
Marvell Technology Group Ltd.	80 800	1 410	1 150
SERVICES PUBLICS – 1,4 %			
Brookfield Infrastructure Partners LP	985 510	20 461	23 702
TOTAL BERMUDES		21 871	24 852
Canada – 58,6 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 2,4 %			
AutoCanada, Inc.	128 600	608	617
Brick Ltd.	42 900	82	118
Cineplex, Inc.	501 000	10 317	13 332
Great Canadian Gaming Corp.	117 800	829	904
Groupe Aeroplan, Inc. ...	575 600	5 969	7 655
Quebecor, Inc. Class B (sub. vtg.)	155 000	4 712	4 900
Sterling Shoes, Inc.	38 200	498	43
Thomson Reuters Corp. ...	156 800	5 568	5 670
Uni-Select, Inc.	100 000	2 610	2 699
Whistler Blackcomb Holdings, Inc.	252 200	3 026	2 920
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE		34 219	38 858
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 5,8 %			
Alimentation Couche-Tard, Inc. Class B (sub. vtg.) ...	265 000	6 857	7 425
Jean Coutu Group, Inc. Class A (sub. vtg.)	785 000	8 022	8 596
Loblaw Companies Ltd. ...	399 900	15 051	15 536
Shoppers Drug Mart Corp.	1 600 000	60 465	63 472
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DE BASE		90 395	95 029
ÉNERGIE – 9,4 %			
Advantage Oil & Gas Ltd.	181 200	1 261	1 384
AltaGas Ltd.	112 800	2 517	2 901
Baytex Energy Corp.	85 000	4 825	4 456
Canyon Services Group, Inc.	48 700	639	648
Crescent Point Energy Corp.	292 900	11 242	13 005
Daylight Energy Ltd.	151 300	1 548	1 409
EnCana Corp.	883 800	27 867	26 249

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
GasFrac Energy Services, Inc.	32 000	426 \$	281 \$
Inter Pipeline Fund LP Class A	494 500	5 584	7 833
Mullen Group Ltd.	37 900	565	768
North American Energy Partners, Inc.	22 500	293	166
Pembina Pipeline Corp. ...	54 800	821	1 389
Penn West Petroleum Ltd. .	495 000	11 821	10 999
PHX Energy Services Corp.	183 600	2 029	1 999
Progress Energy Resources Corp.	155 000	2 273	2 127
Talisman Energy, Inc.	1 378 000	25 071	27 229
TransCanada Corp.	1 085 900	40 079	45 825
Trican Well Service Ltd. ...	126 600	2 382	2 866
Trinidad Drilling Ltd.	114 000	899	954
Vermilion Energy, Inc.	50 000	2 490	2 543
TOTAL ÉNERGIE		144 632	155 031
SERVICES FINANCIERS – 30,7 %			
Altus Group Ltd.	207 600	1 978	1 476
Bank of Montreal	818 600	47 426	50 123
Bank of Nova Scotia	1 152 600	57 380	66 851
Boardwalk (REIT)	65 200	3 150	3 143
Brookfield Properties Corp.	730 900	11 337	13 587
Canadian Imperial Bank of Commerce	504 900	35 563	38 423
Chartwell Seniors Housing (REIT)	711 300	5 919	5 954
CI Financial Corp.	359 100	7 118	8 198
Dundee (REIT)	280 600	7 979	9 075
Fairfax Financial Holdings Ltd. (sub. vtg.)	26 300	9 929	10 152
FirstService Corp. (sub. vtg.)	42 800	1 014	1 422
GMP Capital, Inc.	46 700	577	595
H&R REIT/H&R Finance Trust	1 124 600	19 694	24 246
Homburg Canada (REIT) ..	699 100	7 563	8 865
Homburg Invest, Inc.	5 344	263	14
Industrial Alliance Life Insurance Co.	221 600	6 824	8 882
InnVest (REIT)	1 049 300	5 859	7 020
Intact Financial Corp.	387 600	15 193	21 384
Intact Financial Corp. rights 1/31/12	57 500	2 881	3 142
Lakeview Hotel (REIT)	140 700	563	63
Manulife Financial Corp. ...	1 219 490	21 763	20 768
Melcor Developments Ltd. .	106 700	1 683	1 643
Morguard (REIT)	150 000	1 979	2 319

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds Fidelity Dividendes Titres en portefeuille – suite

Actions – suite

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Canada – suite			
SERVICES FINANCIERS – suite			
National Bank of Canada .	138 000	7 724 \$	10 779 \$
Northern Property (REIT) ..	107 700	3 219	3 282
Northwest Healthcare Properties REIT	128 400	1 284	1 537
Power Corp. of Canada (sub. vtg.)	670 000	18 680	17 956
Primaris Retail Real Estate Investment Trust	124 600	2 487	2 618
Royal Bank of Canada	977 200	51 792	53 736
Royal Host, Inc.	100 165	318	123
Sun Life Financial, Inc.	302 040	9 095	8 744
The Toronto-Dominion Bank	1 195 250	79 811	97 712
Tricon Capital Group, Inc. .	143 200	810	680
TOTAL SERVICES FINANCIERS	448 855	504 512	
SOINS DE SANTÉ – 0,9 %			
Amica Mature Lifestyles, Inc.	292 600	1 770	2 291
Valeant Pharmaceuticals International, Inc. (Canada)	255 000	7 146	12 778
TOTAL SOINS DE SANTÉ	8 916	15 069	
PRODUITS INDUSTRIELS – 1,3 %			
Black Diamond Group Ltd.	101 300	1 648	3 190
CanWel Building Materials Group Ltd.	276 400	1 398	843
Cargojet, Inc.	68 300	632	622
Contrans Group, Inc. Class A	127 900	1 134	1 101
General Donlee Canada, Inc.	224 600	711	699
GLV, Inc. Class A	34 400	224	227
Heroux-Devtek, Inc.	106 200	623	873
K-Bro Linen, Inc.	55 800	710	1 200
McCoy Corp.	232 800	933	885
Morneau Shephell, Inc. ...	450 000	4 328	4 518
Progressive Waste Solution Ltd.	210 000	5 150	5 040
TransForce, Inc.	170 900	1 744	2 553
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS	19 235	21 751	
MATIÈRES DE BASE – 2,8 %			
Barrick Gold Corp.	472 700	22 138	20 643
Canexus Income Fund	509 100	3 386	3 401
Canfor Corp.	63 500	685	668
Canfor Pulp Products, Inc. .	10 300	120	180

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Eacom Timber Corp.	2 829 000	1 031 \$	835 \$
Eldorado Gold Corp.	52 600	857	745
Goldcorp, Inc.	151 700	6 446	7 057
International Forest Products Ltd. (Interfor) Class A (sub. vtg.)	332 100	1 572	1 714
Norbord, Inc.	72 700	1 282	880
Potash Corp. of Saskatchewan, Inc.	80 000	4 317	4 393
SEMAFO, Inc.	104 200	1 087	767
Yamana Gold, Inc.	390 000	4 631	4 368
TOTAL MATIÈRES DE BASE	47 552	45 651	
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 3,2 %			
BCE, Inc.	445 800	15 045	16 856
Rogers Communications, Inc. Class B (non-vtg.) ...	694 200	24 146	26 456
TELUS Corp.	167 500	8 739	8 888
TOTAL SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	47 930	52 200	
SERVICES PUBLICS – 2,1 %			
Boralex, Inc. Class A	272 400	2 640	2 160
Brookfield Renewable Power Fund	611 100	12 481	14 055
Capital Power Corp.	212 100	4 932	5 298
Fortis, Inc.	372 100	11 236	12 037
TOTAL SERVICES PUBLICS	31 289	33 550	
TOTAL CANADA	873 023	961 651	
Royaume-Uni – 0,5 %			
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 0,5 %			
Vodafone Group PLC sponsored ADR	300 000	8 018	7 728
États-Unis – 14,4 %			
BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE – 0,2 %			
Kohl's Corp.	18 070	930	872
Starwood Hotels & Resorts Worldwide, Inc.	29 020	1 607	1 569
Target Corp.	13 430	712	607
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DISCRÉTIONNAIRE	3 249	3 048	
BIENS DE CONSOMMATION DE BASE – 1,5 %			
Altria Group, Inc.	465 000	12 227	11 839
CVS Caremark Corp.	342 500	12 246	12 403
TOTAL BIENS DE CONSOMMATION DE BASE	24 473	24 242	
ÉNERGIE – 0,4 %			
Exxon Mobil Corp.	79 000	5 354	6 195

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Actions – suite

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
États-Unis – suite			
SERVICES FINANCIERS – 7,3 %			
BB&T Corp.	73 210	1 882 \$	1 895 \$
Brandywine Realty Trust (SBI)	118 720	1 407	1 325
Camden Property Trust (SBI)	78 320	4 436	4 805
Campus Crest Communities, Inc.	150 910	1 874	1 880
Cedar Shopping Centers, Inc.	335 830	1 807	1 661
Chesapeake Lodging Trust .	26 520	443	436
Citigroup, Inc.	21 950	949	881
Comerica, Inc.	45 170	1 616	1 506
Coresite Realty Corp.	76 100	1 267	1 201
DCT Industrial Trust, Inc. ...	616 030	3 186	3 107
Developers Diversified Realty Corp.	124 270	1 639	1 687
DiamondRock Hospitality Co.	123 820	1 281	1 279
Douglas Emmett, Inc.	235 420	4 488	4 516
Duke Realty LP	265 230	3 469	3 578
Equity One, Inc.	87 140	1 627	1 567
Equity Residential (SBI)	47 310	2 422	2 738
Essex Property Trust, Inc. ...	46 540	5 501	6 068
Fifth Third Bancorp	99 820	1 246	1 225
Forest City Enterprises, Inc. Class A	217 540	3 883	3 911
HCP, Inc.	44 990	1 615	1 592
Health Care REIT, Inc.	98 410	5 022	4 976
Healthcare Realty Trust, Inc.	200 950	4 280	3 994
Highwoods Properties, Inc. (SBI)	52 394	1 747	1 674
Host Hotels & Resorts, Inc. .	309 610	5 270	5 061
Huntington Bancshares, Inc.	149 180	970	942
KeyCorp	195 410	1 586	1 568
Kilroy Realty Corp.	87 670	3 177	3 336
Kimco Realty Corp.	56 220	1 007	1 010
Kite Realty Group Trust	4 300	22	21
Mack-Cali Realty Corp. ...	28 440	945	904
Mid-America Apartment Communities, Inc.	55 300	3 370	3 596
Post Properties, Inc.	92 260	3 402	3 624
Prologis, Inc.	240 720	8 095	8 309
Public Storage	46 710	4 680	5 134
Regency Centers Corp. ...	48 480	2 043	2 054
Simon Property Group, Inc.	18 690	1 808	2 095
SL Green Realty Corp.	30 710	2 270	2 455
Sovran Self Storage, Inc. ...	73 480	2 683	2 903
Sunstone Hotel Investors, Inc.	42 350	451	379
SunTrust Banks, Inc.	47 570	1 238	1 182

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

	Actions	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
The Macerich Co.	45 340	2 061 \$	2 338 \$
U.S. Bancorp	66 110	1 590	1 626
Ventas, Inc.	237 080	12 508	12 054
Wells Fargo & Co.	34 200	931	925
Zions Bancorporation ...	14 220	327	329
TOTAL SERVICES FINANCIERS		117 521	119 347
SOINS DE SANTÉ – 1,0 %			
Johnson & Johnson	95 000	5 716	6 089
Pfizer, Inc.	480 000	8 864	9 531
VCA Antech, Inc.	60 980	1 268	1 247
TOTAL SOINS DE SANTÉ		15 848	16 867
PRODUITS INDUSTRIELS – 0,4 %			
Bucyrus International, Inc. Class A	61 500	5 393	5 436
Quad/Graphics, Inc. ...	31 082	1 571	1 164
TOTAL PRODUITS INDUSTRIELS		6 964	6 600
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – 1,0 %			
Broadcom Corp. Class A	19 330	790	627
Microsoft Corp.	210 000	5 064	5 262
National Semiconductor Corp.	461 350	10 847	10 950
TOTAL TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION		16 701	16 839
MATIÈRES DE BASE – 1,2 %			
Lubrizol Corp.	160 240	20 749	20 754
SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS – 0,7 %			
AT&T, Inc.	410 000	12 424	12 412
SERVICES PUBLICS – 0,7 %			
DPL, Inc.	377 000	10 999	10 969
TOTAL ÉTATS-UNIS		234 282	237 273
TOTAL DES ACTIONS		1 137 194	1 231 504

Obligations – 0,2 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)		
Connacher Oil and Gas Ltd. 4,75 % 6/30/12	1 420 \$	1 265	1 385
First Uranium Corp.: 4,25 % 6/30/12 (Reg. S)	700	619	535
7 % 3/31/13	360	360	333

Fonds Fidelity Dividendes Titres en portefeuille – suite

Obligations – suite

	Montant du principal (en milliers de dollars)	Coût (b) (en milliers de dollars)	Valeur marchande (en milliers de dollars)
Royal Host, Inc. 5,9 % 6/30/14	629 \$	476 \$	478 \$
TimberWest Forest Corp. 9 % 2/11/14	33	33	63
TOTAL DES OBLIGATIONS	2 753		2 794

Fonds sous-jacents – 8,7 %

	Parts (en milliers)		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes – série O (a)	10 688	141 030	143 903

Placements à court terme – 16,3 %

	Montant du principal (en milliers de dollars)		
Canada – 16,3 %			
Placements dans des prises en pension dans le cadre d'un compte de transaction conjoint à 0,96 %, datées du 6/30/11, échéant le 7/4/11 (garantis par des obligations du gouvernement du Canada) #	268 234 \$	268 234	268 234

TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE – 100,2 % .. **1 549 211 \$** **1 646 435**

AUTRES ACTIFS NETS (PASSIFS) – (0,2) % **(3 961)**

ACTIFS NETS – 100 % **1 642 474 \$**

Contrats de change à terme

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.	Date de règlement	Valeur (en milliers de dollars)	Plus-value/ (moins-value) (en milliers de dollars)
Contrats de vente			
3 647 USD (Montant à recevoir : 3 653 \$)	Juill. 2011	3 518 \$	135 \$
38 090 USD (Montant à recevoir : 36 787 \$)	Août 2011	36 768	19
38 090 USD (Montant à recevoir : 36 786 \$)	Août 2011	36 768	18
38 090 USD (Montant à recevoir : 36 788 \$)	Août 2011	36 768	20
2 775 USD (Montant à recevoir : 2 676 \$)	Août 2011	2 679	(3)
TOTAL DES CONTRATS DE VENTE ...		116 501 \$	189 \$

La valeur des contrats de vente exprimée en pourcentage de l'actif net est de 7,1 %.

Contrats d'achat

1 216 USD (Montant à payer : 1 009 \$)	Juill. 2011	1 173	164
1 216 USD (Montant à payer : 1 007 \$)	Juill. 2011	1 173	166
1 216 USD (Montant à payer : 1 007 \$)	Juill. 2011	1 173	166
TOTAL DES CONTRATS D'ACHAT ...		3 519 \$	496 \$
			685 \$

La valeur des contrats d'achat exprimée en pourcentage de l'actif net est de 0,2 %.

Légende

(a) Représente 3,2 % du fonds sous-jacent.

(b) Comprend les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations, le cas échéant.

Les renseignements additionnels sur chaque contrepartie aux ententes de prise en pension sont comme suit :

Entente de prise en pension / Contrepartie	Valeur (en milliers de dollars)
Somme de 268 234 000 \$ à 0,96 %, échéant le 7/04/11	
Banque de Montréal	68 247 \$
Marchés mondiaux CIBC Inc.	48 748
Deutsche Bank Securities Ltd.	9 750
Scotia Capitaux Inc.	87 746
Banque Toronto-Dominion	53 743
	268 234 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 30 juin 2011. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans le tableau ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Données d'évaluation à la date de clôture :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars.)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Placements dans des titres :				
Actions :				
Biens de consommation discrétionnaire	41 906 \$	41 906 \$	— \$	— \$
Biens de consommation de base	119 271	119 271	—	—
Énergie	161 226	161 226	—	—
Services financiers	623 859	623 859	—	—
Soins de santé	31 936	31 936	—	—
Produits industriels	28 351	28 351	—	—
Technologies de l'information	17 989	17 989	—	—
Matières de base	66 405	66 405	—	—
Services de télécommunications	72 340	72 340	—	—
Services publics	68 221	68 221	—	—
Obligations	2 794	868	1 926	—
Fonds sous-jacents	143 903	143 903	—	—
Placements à court terme	268 234	—	268 234	—
Total des placements dans des titres :	1 646 435 \$	1 376 275 \$	270 160 \$	— \$
Instruments dérivés :				
Actif				
Contrats de change à terme	688 \$	— \$	688 \$	— \$
Passif :				
Contrats de change à terme	(3) \$	— \$	(3) \$	— \$
Total des instruments dérivés	685 \$	— \$	685 \$	— \$

Autres renseignements

Les informations ci-dessous présentent un sommaire des données utilisées pour l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs du Fonds au 30 juin 2010. La méthodologie ou les données utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le degré de risque associé à ces titres. Pour obtenir plus de renseignements concernant les données d'évaluation et leur appartenance aux niveaux présentés dans le tableau ci-dessous, veuillez consulter la section intitulée Évaluation des titres présentée dans les Notes afférentes aux états financiers ci-jointes.

Données d'évaluation au 30 juin 2010 :

Description (Les montants sont exprimés en milliers de dollars.)	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Placements dans des titres :				
Actions :				
Biens de consommation discrétionnaire	46 128 \$	46 128 \$	— \$	— \$
Biens de consommation de base	19 567	19 567	—	—
Énergie	187 818	187 818	—	—
Services financiers	345 457	345 457	—	—
Soins de santé	7 803	7 803	—	—
Produits industriels	23 929	23 929	—	—
Technologies de l'information	8 496	8 496	—	—
Sociétés de placement	2 675	2 675	—	—
Matières de base	52 760	52 760	—	—
Services de télécommunications	13 820	13 820	—	—
Services publics	24 044	24 044	—	—
Obligations	4 057	—	4 057	—
Fonds sous-jacents	75 781	75 781	—	—
Placements à court terme	109 794	—	109 794	—
Total des placements dans des titres :	922 129 \$	808 278 \$	113 851 \$	— \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers

États de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Aux 30 juin 2011 et 30 juin 2010	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Actif		
Placements à la valeur marchande	1 646 435 \$	922 129 \$
Trésorerie et devises	297	2
Montants à recevoir à la vente de placements	4 782	5 904
Plus-value non réalisée des contrats de change à terme	688	—
Intérêts courus et dividendes à recevoir	4 752	2 457
Montants à recevoir à la vente de parts	4 910	6 168
	<u>1 661 864</u>	<u>936 660</u>
Passif		
Montants à payer à l'achat de placements	15 608	10 464
Montants à payer au rachat de parts	1 524	1 170
Distributions à payer	268	192
Frais de gestion et de conseils à payer	1 586	946
Autres montants à payer à des sociétés affiliées	220	137
Moins-value non réalisée des contrats de change à terme	3	—
Autres montants et charges à payer	181	53
	<u>19 390</u>	<u>12 962</u>
Actif net représentant les capitaux propres	<u>1 642 474</u>	<u>923 698</u>
Ajustement du cours acheteur au dernier cours de clôture	<u>2 487</u>	<u>602</u>
Valeur liquidative représentant les capitaux propres	<u>1 644 961 \$</u>	<u>924 300 \$</u>

Prises en pension comprises dans la valeur marchande des placements	268 234 \$	109 794 \$
Actif net représentant les capitaux propres par part		
Série A : (481 388 \$ / 34 128 parts et 302 072 \$ / 23 867 parts, respectivement)	<u>14,1055 \$</u>	<u>12,6564 \$</u>
Série B : (549 774 \$ / 38 972 parts et 294 263 \$ / 23 246 parts, respectivement)	<u>14,1068 \$</u>	<u>12,6585 \$</u>
Série F : (27 707 \$ / 1 965 parts et 11 978 \$ / 947 parts, respectivement)	<u>14,1012 \$</u>	<u>12,6543 \$</u>
Série O : (520 020 \$ / 36 890 parts et 273 384 \$ / 21 607 parts, respectivement)	<u>14,0963 \$</u>	<u>12,6524 \$</u>
Série T5 : (15 161 \$ / 809 parts et 6 056 \$ / 347 parts, respectivement)	<u>18,7354 \$</u>	<u>17,4333 \$</u>
Série T8 : (24 285 \$ / 1 233 parts et 19 332 \$ / 1 027 parts, respectivement)	<u>19,6920 \$</u>	<u>18,8194 \$</u>
Série S5 : (8 631 \$ / 458 parts et 6 374 \$ / 364 parts, respectivement)	<u>18,8637 \$</u>	<u>17,5315 \$</u>
Série S8 : (15 508 \$ / 777 parts et 10 239 \$ / 538 parts, respectivement)	<u>19,9609 \$</u>	<u>19,0353 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États de l'évolution de l'actif net

Les montants sont exprimés en milliers de dollars.

Exercice terminé le 30 juin 2011	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :									
Activités	174 571 \$	51 283 \$	54 379 \$	2 594 \$	59 152 \$	1 316 \$	3 030 \$	1 061 \$	1 756 \$
Distributions aux porteurs de parts									
Revenu net de placement	(20 357)	(3 154)	(4 245)	(412)	(12 075)	(87)	(178)	(75)	(131)
Gain net réalisé	(32 211)	(9 673)	(10 382)	(495)	(10 335)	(266)	(550)	(190)	(320)
Remboursement de capital	(2 985)	—	—	—	—	(431)	(1 435)	(281)	(838)
Réduction des frais de gestion	(30)	(1)	(26)	(1)	—	—	—	(2)	—
	<u>(55 583)</u>	<u>(12 828)</u>	<u>(14 653)</u>	<u>(908)</u>	<u>(22 410)</u>	<u>(784)</u>	<u>(2 163)</u>	<u>(548)</u>	<u>(1 289)</u>
Opérations sur les capitaux propres									
Produit net de la vente de parts	708 423	195 216	272 483	18 952	195 350	9 331	7 021	2 968	7 102
Réinvestissement des distributions	51 320	11 738	13 824	710	22 410	409	1 119	347	763
Coût des parts rachetées	(159 955)	(66 093)	(70 522)	(5 619)	(7 866)	(1 167)	(4 054)	(1 571)	(3 063)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>599 788</u>	<u>140 861</u>	<u>215 785</u>	<u>14 043</u>	<u>209 894</u>	<u>8 573</u>	<u>4 086</u>	<u>1 744</u>	<u>4 802</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	718 776	179 316	255 511	15 729	246 636	9 105	4 953	2 257	5 269
Actif net									
Au début de l'exercice	923 698	302 072	294 263	11 978	273 384	6 056	19 332	6 374	10 239
À la fin de l'exercice	<u>1 642 474</u>	<u>481 388</u>	<u>549 774</u>	<u>27 707</u>	<u>520 020</u>	<u>15 161</u>	<u>24 285</u>	<u>8 631</u>	<u>15 508</u>

Exercice terminé le 30 juin 2010	Fonds	Série A	Série B	Série F	Série O	Série T5	Série T8	Série S5	Série S8
Augmentation (diminution) de l'actif net liée aux :									
Activités	84 645 \$	28 800 \$	22 317 \$	834 \$	28 074 \$	569 \$	2 310 \$	510 \$	1 231 \$
Distributions aux porteurs de parts									
Revenu net de placement	(16 732)	(3 868)	(3 872)	(232)	(8 157)	(79)	(272)	(87)	(165)
Remboursement de capital	(1 723)	—	—	—	—	(134)	(966)	(126)	(497)
Réduction des frais de gestion	(17)	(1)	(15)	—	—	—	—	(1)	—
	<u>(18 472)</u>	<u>(3 869)</u>	<u>(3 887)</u>	<u>(232)</u>	<u>(8 157)</u>	<u>(213)</u>	<u>(1 238)</u>	<u>(214)</u>	<u>(662)</u>
Opérations sur les capitaux propres									
Produit net de la vente de parts	450 923	135 400	172 964	8 100	115 609	3 538	6 783	3 688	4 841
Réinvestissement des distributions	16 551	3 565	3 704	187	8 157	79	431	99	329
Coût des parts rachetées	(117 102)	(48 375)	(39 879)	(1 786)	(18 582)	(892)	(3 728)	(696)	(3 164)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres	<u>350 372</u>	<u>90 590</u>	<u>136 789</u>	<u>6 501</u>	<u>105 184</u>	<u>2 725</u>	<u>3 486</u>	<u>3 091</u>	<u>2 006</u>
Augmentation (diminution) totale de l'actif net	416 545	115 521	155 219	7 103	125 101	3 081	4 558	3 387	2 575
Actif net									
Au début de l'exercice	507 153	186 551	139 044	4 875	148 283	2 975	14 774	2 987	7 664
À la fin de l'exercice	<u>923 698</u>	<u>302 072</u>	<u>294 263</u>	<u>11 978</u>	<u>273 384</u>	<u>6 056</u>	<u>19 332</u>	<u>6 374</u>	<u>10 239</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

États financiers – suite

États des résultats

Les montants sont exprimés en milliers de dollars (sauf les montants par part).

Exercices terminés les 30 juin	2011	2010
Revenus de placement		
Intérêts	2 237 \$	467 \$
Dividendes	36 917	25 858
Prêts de titres	67	73
Distributions de revenu provenant des fonds sous-jacents	4 556	2 583
	<u>43 777</u>	<u>28 981</u>
Moins la retenue d'impôts étrangers	(457)	(22)
	<u>43 320</u>	<u>28 959</u>
Charges		
Frais de gestion et de conseils	15 817	8 943
Frais d'administration	2 204	951
Frais d'établissement des prix et de tenue des livres	—	51
Honoraires des membres du comité d'examen indépendant	5	2
Frais de garde	—	9
Honoraires de l'auditeur	—	10
Frais de l'agent des transferts	—	304
Droits de dépôt	—	14
Frais juridiques	—	44
Taxe de vente harmonisée	1 779	517
Total des charges	<u>19 805</u>	<u>10 845</u>
Frais pris en charge	—	(7)
Charges nettes	<u>19 805</u>	<u>10 838</u>
Revenu net (perte) de placement	<u>23 515</u>	<u>18 121</u>
Gain réalisé et non réalisé (perte)		
Gain net réalisé (perte) sur :		
Placements	71 007	34 444
Instruments dérivés	4 557	—
Conversion des devises	(27)	(84)
Distributions sur gains en capital provenant des fonds sous-jacents	789	417
Total du gain net réalisé (perte)	<u>76 326</u>	<u>34 777</u>
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée :		
Placements	76 216	33 464
Instruments dérivés	684	—
Autres actifs nets libellés en devises	11	(11)
Total de la variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée	<u>76 911</u>	<u>33 453</u>
Commissions et autres coûts liés au portefeuille	(2 181)	(1 706)
Gain net (perte)	<u>151 056</u>	<u>66 524</u>
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités	<u>174 571 \$</u>	<u>84 645 \$</u>

Autres renseignements par série de parts	2011	2010
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités		
Série A	51 283 \$	28 800 \$
Série B	54 379 \$	22 317 \$
Série F	2 594 \$	834 \$
Série O	59 152 \$	28 074 \$
Série T5	1 316 \$	569 \$
Série T8	3 030 \$	2 310 \$
Série S5	1 061 \$	510 \$
Série S8	1 756 \$	1 231 \$
Augmentation (diminution) nette de l'actif net liée aux activités, par part		
Série A	1,7640 \$	1,4630 \$
Série B	1,7339 \$	1,3068 \$
Série F	1,7943 \$	1,3292 \$
Série O	2,0296 \$	1,6817 \$
Série T5	2,2423 \$	2,0188 \$
Série T8	2,6904 \$	2,5109 \$
Série S5	2,5640 \$	1,8372 \$
Série S8	2,6464 \$	2,5427 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices terminés les 30 juin 2011 et 2010

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

1. Création du Fonds

Le Fonds Fidelity Dividendes (le Fonds) est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de l'Ontario par une déclaration de fiducie générale datée du 9 mai 2005 (date de création), telle qu'elle a été modifiée à l'occasion par la suite. Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts. À titre de gestionnaire et de fiduciaire du Fonds, Fidelity Investments Canada s.r.l. (Fidelity) est responsable des activités quotidiennes du Fonds et fournit tous les services généraux de gestion et d'administration. Pyramis Global Advisors, LLC (Pyramis), société affiliée à Fidelity, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Le Fonds comprend des parts de série A, de série B, de série F, de série O, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8. Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription différés (FSD). Les parts de série B sont offertes à tous les investisseurs et comportent des frais de souscription initiaux (FSI) et d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série A. Les parts de série A achetées avec l'option à FSD seront converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, un an après la fin de leur calendrier de rachat. Les parts de série F comportent des frais inférieurs à ceux des parts de série A, de série B, de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 et sont généralement réservées aux investisseurs qui détiennent un compte sur honoraires auprès de courtiers ayant signé une entente d'admissibilité avec Fidelity. Les parts de série O sont réservées à certains investisseurs approuvés par Fidelity et ayant conclu une entente de compte de série O avec Fidelity. Les parts de série T5 et de série T8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSD. Les parts de série S5 et de série S8 sont offertes à tous les investisseurs avec l'option à FSI et comportent d'autres frais, lesquels sont inférieurs à ceux des parts de série T5 et de série T8, respectivement. Les parts de série T5 et de série T8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série A, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série S5 et de série S8 ont essentiellement les mêmes caractéristiques que les parts de série B, sauf qu'elles donnent lieu mensuellement à des distributions composées du revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront respectivement converties en parts de série S5 et de série S8, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat.

2. Résumé des principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, qui exigent que la direction fasse certaines estimations et formule certaines hypothèses à la date des états financiers. Les principales composantes des états financiers qui font l'objet d'une incertitude quant à leur évaluation sont les régularisations et la juste valeur des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales méthodes comptables du Fonds sont résumées ci-après :

Normes comptables futures

Le Conseil des normes comptables (CNC) du Canada de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) avait l'intention d'adopter, à compter du 1^{er} janvier 2011, les Normes internationales d'information financière (connues sous l'abréviation anglaise IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board. En janvier dernier, le CNC a reporté la date d'adoption obligatoire des IFRS pour les sociétés d'investissement, dont les fonds de placement. Les sociétés d'investissement peuvent ainsi continuer d'appliquer les PCGR existants jusqu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Le gestionnaire étudie et élabore actuellement un plan pour respecter l'échéancier de mise en œuvre susmentionné en ce qui concerne l'adoption des IFRS. Les éléments clés de ce plan comprennent les informations concernant les répercussions qualitatives et quantitatives de ces nouvelles normes dans les états financiers au 30 juin 2013, le cas échéant, et la préparation des états financiers semestriels au 31 décembre 2013 avec les données comparatives conformément aux IFRS. Les répercussions des IFRS sur les méthodes comptables et les décisions de mise en application porteront essentiellement sur la présentation des états financiers du Fonds et sur l'information financière. À l'heure actuelle, deux normes importantes pourraient avoir une incidence sur la présentation, soit l'IAS 32, Instruments financiers : Présentation et l'IAS 27, États financiers consolidés et individuels. Le gestionnaire examine présentement la structure de propriété des parts, ainsi que les placements du Fonds, afin d'évaluer les répercussions de ces normes. Selon l'évaluation actuelle du gestionnaire, aucun des changements occasionnés par l'adoption des IFRS n'aura de répercussions sur la valeur liquidative par part du Fonds. Toutefois, cette conclusion pourrait changer à la lumière de l'adoption de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations des normes actuelles.

Évaluation des titres

La valeur des placements est calculée à la clôture des activités de la Bourse de Toronto (TSX), soit normalement à 16 h (heure de Toronto). Les placements sont considérés comme étant « détenus à des fins de transaction ». Le Fonds a recours à un service de cotation indépendant pour évaluer ses placements. Les titres pour lesquels le cours actuel du marché ou une cotation n'est pas aisément disponible ou fiable peuvent être évalués de bonne foi conformément aux méthodes adoptées par le gestionnaire. Les facteurs pris en compte au moment de déterminer la valeur d'un titre pourraient inclure les événements qui touchent le marché ou un titre en particulier, la variation des taux d'intérêt et de la qualité du crédit, mais ne s'y limitent pas. La fréquence d'utilisation de ces méthodes est impossible à prévoir et pourrait être assez élevée. La valeur utilisée pour le calcul de l'actif net par part en vertu de ces méthodes peut être différente du cours publié pour ces mêmes titres.

Le Fonds classe les données afférentes aux techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur de ses placements dans une présentation hiérarchique qui comporte les trois niveaux présentés ci-dessous :

Niveau 1 – prix cotés sur les marchés actifs pour des placements identiques.

Niveau 2 – autres données observables importantes (y compris les prix cotés de placements similaires, les taux d'intérêt, la fréquence des remboursements anticipés, etc.).

Niveau 3 – données non observables (y compris les hypothèses propres au Fonds, lesquelles s'appuient sur les meilleurs renseignements disponibles).

Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Évaluation des titres – suite

Les changements apportés aux techniques d'évaluation peuvent donner lieu au transfert d'un placement d'un niveau à un autre au sein de la hiérarchie. La valeur totale des placements, pour chaque niveau de données au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, de même que le roulement des titres de niveau 3, le cas échéant, sont présentés à la fin des titres en portefeuille du Fonds. Le Fonds ne détenait aucun placement important de niveau 3, que ce soit au début, pendant ou à la fin de l'exercice. Les techniques d'évaluation utilisées pour calculer la valeur des placements du Fonds en fonction des principales catégories sont comme suit :

Les titres de participation (y compris les titres soumis à restrictions) pour lesquels les cotations du marché sont aisément disponibles sont évalués selon le dernier cours acheteur enregistré à la principale bourse où ces titres sont normalement négociés, tel qu'il a été fourni par un service de cotation indépendant, et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Si les cours acheteurs ne sont pas disponibles ou ne reflètent pas la juste valeur des titres, ces derniers peuvent être évalués selon le dernier cours du marché ou le cours de clôture officiel. Pour les titres de participation étrangers, lorsque des événements importants surviennent et touchent le marché ou un titre en particulier, une comparaison avec la valeur des certificats américains d'actions étrangères, des contrats à terme, des fonds cotés en bourse et de certains indices de même qu'avec les prix cotés de titres similaires est effectuée. Dans ces circonstances, les données sont classées dans le niveau 2. Le recours à ces méthodes peut entraîner des transferts entre les niveaux 1 et 2. À l'exception des transferts découlant de l'utilisation de ces méthodes d'évaluation à la juste valeur, il n'y a eu aucun transfert important entre ces deux niveaux au cours de l'exercice. Pour les titres de participation soumis à restrictions et les placements privés pour lesquels les données observables sont limitées, des hypothèses concernant l'activité boursière et les risques sont utilisées et les données sont classées dans le niveau 3 de la hiérarchie.

Les titres de créance (y compris les titres soumis à restrictions) sont évalués en fonction des prix déterminés par un service de cotation indépendant ou par des courtiers qui tiennent le marché de ces titres. Pour déterminer le prix, le service de cotation a recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte du rendement ou du prix d'obligations de qualité comparable, des taux d'intérêt, de l'échéance, du type de placement, des hypothèses relatives à la fréquence des remboursements anticipés, des caractéristiques de la garantie de même que des prix fournis par le courtier. Ces titres sont habituellement classés dans le niveau 2 de la hiérarchie.

La valeur en dollars canadiens des contrats de change à terme est déterminée en ayant recours aux taux de change fournis par un service de cotation. Ces titres sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie. Les placements dans les fonds sous-jacents sont évalués selon leur valeur liquidative par part à la clôture de la bourse chaque jour ouvrable et sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie. Les titres à court terme pour lesquels une cotation n'est pas aisément disponible sont évalués au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur, et sont classés dans le niveau 2.

Lorsque des prix indépendants ne sont ni disponibles ni fiables, les titres de créance peuvent être évalués en ayant recours à des évaluations matricielles qui tiennent compte de facteurs comparables à ceux qu'utiliserait un service de cotation indépendant. Bien que ces données soient généralement classées dans le niveau 2 de la hiérarchie, elles pourraient appartenir au niveau 3 dans certaines circonstances.

Conversion des devises

Les titres et les autres actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les achats et les ventes de titres, les revenus et les charges libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations respectives. Les effets de la fluctuation des taux de change sur les placements et sur les autres opérations libellées en devises sont compris respectivement dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les placements » et dans le « Gain net réalisé et non réalisé (perte) sur les opérations libellées en devises » de l'état des résultats.

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction

À des fins de préparation des états financiers, les placements et l'actif net par part du Fonds comprennent les opérations de négociation effectuées jusqu'à la clôture du dernier jour ouvrable de l'exercice. La valeur liquidative par part utilisée pour le traitement des transactions des porteurs de parts est calculée à la clôture des activités de la TSX et comprend les opérations exécutées jusqu'à la fin du jour ouvrable précédent. Le coût des placements est établi selon la méthode du coût moyen et exclut les commissions et les autres coûts de transaction liés au portefeuille. Cependant, à des fins de présentation, les titres en portefeuille comprennent les commissions aux courtiers et les autres frais d'opérations. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêt est constaté à mesure qu'il est gagné et comprend l'intérêt sur les coupons et la désactualisation de l'escompte et l'amortissement de la prime pour les titres de créance. Le revenu en dividendes est constaté à la date ex-dividende, sauf en ce qui concerne certains dividendes provenant de titres étrangers où il arrive que la date ex-dividende soit dépassée, auquel cas ceux-ci sont enregistrés dès que le Fonds prend connaissance de cette date. Les distributions reçues des fiducies de placement sont inscrites à titre de revenu, de gains en capital ou de remboursement de capital selon les meilleures informations à la disposition du gestionnaire. Compte tenu de la nature de ces placements, la répartition réelle peut différer de cette information. Les distributions reçues des fiducies de placement et considérées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value (moins-value) non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements sous-jacents, qui exclut les coûts de transaction et peut inclure des sommes provenant de litiges.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés par le Fonds dans l'achat et la vente de titres, sont inscrits à titre de « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » dans l'état des résultats. Le revenu de placement et les gains et les pertes nets réalisés et non réalisés sont répartis quotidiennement entre chacune des séries selon la proportion de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Les impôts étrangers sont estimés selon l'interprétation, par le Fonds, des règles fiscales et des taux d'imposition actuellement en vigueur dans les marchés étrangers où il investit. Les retenues d'impôts étrangers sont portées en déduction du revenu de placement lorsque le recouvrement de ces impôts est incertain.

2. Résumé des principales méthodes comptables – suite

Opérations sur titres, constatation des revenus et coûts de transaction – suite

Tous les revenus de placement, gains nets réalisés et non réalisés (pertes) et coûts de transaction (à l'exception des montants négligeables de revenu provenant des éléments de trésorerie et équivalents) sont attribuables aux placements qui sont considérés comme étant détenus à des fins de transaction.

Trésorerie et devises

Les éléments de trésorerie, y compris les équivalents, comprennent les dépôts en espèces et les titres de créance à court terme comportant une durée à l'échéance de moins de 90 jours à l'acquisition. Les devises comprennent les montants en espèces libellés dans une devise autre que le dollar canadien et déposés auprès du dépositaire pour faciliter le règlement des opérations sur titres libellées en devises.

Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs peuvent inclure des montants à recevoir du dépositaire, de sociétés affiliées ou d'autres contreparties, ou des montants qui leur sont payables, relativement à des revenus à recevoir, des opérations sur les placements, des opérations sur les parts, des charges courues et d'autres opérations non réglées à la fin de l'exercice. Ces montants sont classés à titre de prêts et créances ou de passifs financiers et sont enregistrés au coût ou au coût après amortissement, lequel se rapproche de la juste valeur en raison de leur nature à court terme.

Frais liés aux opérations à court terme

Les parts rachetées ou transférées dans les 90 jours suivant la date d'achat peuvent être assujetties à des frais d'opérations à court terme correspondant à 1,00 % du produit du rachat ou du transfert des parts. Ces frais sont prélevés par le Fonds et comptabilisés comme un apport au capital libéré du Fonds, au poste « Augmentation (diminution) nette de l'actif net découlant des opérations sur les capitaux propres » de l'état de l'évolution de l'actif net.

Actif net lié aux activités, par part

L'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités par part figurant à l'état des résultats représente l'augmentation (la diminution) nette de l'actif net liée aux activités de chaque série de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de chaque série de parts au cours de l'exercice.

Prises en pension

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension individuellement ou conjointement avec d'autres Fonds Fidelity. Les soldes dormants sont virés dans un ou plusieurs comptes de transaction conjoints. Ces soldes sont ensuite investis dans des prises en pension en vertu desquelles le Fonds fait l'acquisition de titres du gouvernement canadien ou américain auprès d'une contrepartie et convient de les revendre à cette contrepartie, à un prix supérieur, à une date future précise. La différence de prix est inscrite à titre de revenu d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité que la contrepartie manque à son engagement de racheter les titres en question. Pour atténuer ce risque, le Fonds traite avec des contreparties que Fidelity considère comme acceptables et prend livraison des titres en guise de garantie. La valeur de la garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des sommes investies. Toute prise en pension ouverte à la fin de l'exercice est présentée dans les titres en portefeuille.

Contrats de change à terme

Le Fonds peut recourir à des contrats de change à terme pour faciliter les transactions sur titres libellées en devises et pour gérer sa position de change. Les contrats de vente servent généralement à protéger les placements du Fonds contre le risque de fluctuation des taux de change, alors que les contrats d'achat ont généralement pour but de compenser des contrats de vente antérieurs. Un contrat d'achat peut aussi servir à acquérir une participation en devises, alors qu'un contrat de vente peut compenser un contrat d'achat antérieur. Ces contrats comportent un risque de marché allant au-delà du gain ou de la perte non réalisé déclaré dans l'état de l'actif net du Fonds. La valeur, en dollars canadiens, des devises que le Fonds s'est engagé à acheter ou à vendre figure dans les titres en portefeuille sous la rubrique « Contrats de change à terme ». Ce montant représente l'ensemble de la participation du Fonds à chaque devise qu'il a acquise ou vendue au moyen de contrats de change à la fin de l'exercice. Le Fonds peut subir des pertes en raison des fluctuations des taux de change ou si les contreparties ne respectent pas les modalités des contrats.

Les achats et les ventes de contrats de change à terme qui comportent la même devise, la même date de règlement et le même courtier sont contrebalancés, et tout gain (perte) réalisé(e) est constaté(e) à la date de règlement.

3. Charges

Frais de gestion et de conseils

Fidelity assure les fonctions de gestionnaire du Fonds et Pyramis assure celles de conseiller en valeurs du Fonds. En contrepartie de leurs services de gestion et de conseils en placement, Fidelity et Pyramis reçoivent du Fonds des frais de gestion et de conseils mensuels fondés sur l'actif net moyen de chaque série, calculés quotidiennement et payables mensuellement. Certains investisseurs peuvent recevoir un rabais à l'égard des frais de gestion et de conseils ou des charges du Fonds qui s'appliquent à leurs parts. Pour ce faire, Fidelity réduit les frais de gestion et de conseils ou certaines charges imputées au Fonds, ce qui permet à celui-ci de verser aux investisseurs, sous forme de distribution, un montant équivalant à la réduction accordée. Ces distributions sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net du Fonds sous la rubrique « Réduction des frais de gestion ». Aucuns frais de gestion ni frais de conseils ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O, mais les investisseurs doivent payer des frais d'administration négociés au préalable.

Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

3. Charges – suite

Frais de gestion et de conseils – suite

Pour éviter le doublement des frais, aucuns frais de gestion et de conseils ne sont imputés aux parts de série O de chaque fonds sous-jacent. Le taux des frais de gestion et de conseils annuels de chaque série est comme suit :

	Taux des frais de gestion et de conseils annuels
Série A	1,85 %
Série B	1,70 %
Série F	0,70 %
Série T5	1,85 %
Série T8	1,85 %
Série S5	1,70 %
Série S8	1,70 %

Frais d'administration

Depuis le 1^{er} novembre 2009, Fidelity impute des frais d'administration fixes au Fonds au lieu de certaines charges variables. Pour sa part, Fidelity est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains frais liés aux fonds, dont les honoraires et les charges des membres du comité d'examen indépendant (CEI), les taxes, les commissions de courtage et les intérêts débiteurs. Le Fonds n'assume plus les frais de garde, ni les frais juridiques, les frais d'établissement des prix et de tenue des livres et les droits de dépôt. Il n'assume pas non plus les honoraires de l'auditeur ni ceux de l'agent des transferts. Les frais d'administration s'ajoutent aux frais de gestion et de conseils. Aucuns frais d'administration ne sont imputés au Fonds à l'égard des parts de série O. Selon la valeur liquidative du Fonds, le taux annuel des frais d'administration se situera dans l'une des trois catégories suivantes : *moins de 100 millions de dollars* (Catégorie 1), *entre 100 millions de dollars et 1 milliard de dollars* (Catégorie 2) et *plus de 1 milliard de dollars* (Catégorie 3). Constatés quotidiennement et payables mensuellement, les frais d'administration sont calculés selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative de chaque série de parts et sont comme suit :

	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Série A	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série B	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série F	0,194 %	0,194 %	0,194 %
Série T5	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série T8	0,290 %	0,280 %	0,270 %
Série S5	0,240 %	0,230 %	0,220 %
Série S8	0,240 %	0,230 %	0,220 %

Frais d'agent des transferts, d'établissement des prix et de tenue des livres

Fidelity est l'agent chargé des registres et l'agent des transferts du Fonds. Fidelity reçoit des honoraires calculés selon un taux fixe par compte de porteur de parts, plus un pourcentage de l'actif net moyen de chaque série de parts du Fonds. Fidelity a également pris des arrangements avec Fidelity Service Company, Inc. (FSC), société affiliée à FMR LLC (société mère de Fidelity), en vertu desquels FSC assure la tenue des livres comptables du Fonds. Les frais d'établissement des prix et de tenue des livres sont déterminés en fonction de l'actif net moyen du Fonds et sont facturés mensuellement. Ces frais sont présentés séparément dans l'état des résultats. Fidelity verse les frais d'agent des transferts, d'établissement des prix et de tenue des livres à l'égard des parts de série O. Depuis le 1^{er} novembre 2009, ces frais ne sont plus imputés au Fonds. Le montant présenté dans l'état des résultats comprend les frais imputés au Fonds avant le 1^{er} novembre 2009.

Honoraires des membres du comité d'examen indépendant

Conformément au Règlement 81-107, le CEI examine toutes les questions de conflits d'intérêts que le gestionnaire lui soumet et formule une recommandation ou approuve la ligne de conduite, selon le cas, qui sert le meilleur intérêt des fonds. Le CEI se compose actuellement de quatre membres, indépendants de Fidelity et de ses sociétés affiliées. Les membres du CEI sont rémunérés au moyen d'honoraires annuels et de jetons de présence par réunion ainsi que par le remboursement des dépenses associées aux responsabilités du CEI. Ces coûts sont répartis parmi les fonds individuellement à leurs actifs.

Taxe de vente harmonisée (TVH)

Le 1^{er} juillet 2010, les gouvernements de certaines provinces ont harmonisé leur taxe de vente provinciale (TVP) avec la taxe sur les produits et services (TPS) du gouvernement fédéral. La TVH combine le taux de 5 % de la TPS et le taux de la TVP de certaines provinces. La TVH est calculée en tenant compte du lieu de résidence des porteurs de parts et de la valeur de leurs intérêts dans le Fonds à certains moments donnés, plutôt qu'en fonction de l'emplacement du gestionnaire. Un taux combiné est appliqué pour chacune des séries du Fonds en fonction des placements proportionnels par province des porteurs de parts en utilisant le taux de la TVH de chaque province ou, dans le cas des provinces qui ne participent pas à la TVH, le taux de la TPS. Le montant présenté à l'état des résultats pour la période précédant le 1^{er} juillet 2010 représente la TPS seulement.

3. Charges – suite

Autres charges d'exploitation

Chaque série est responsable du paiement de sa part proportionnelle des charges communes du Fonds, notamment les frais de garde, les honoraires de l'auditeur, les droits de dépôt, les frais juridiques et les autres frais d'administration, en plus des charges qu'elle engage séparément. Les charges communes engagées par le gestionnaire au nom du Fonds sont attribuées quotidiennement, au prorata, à chaque série de parts du Fonds en fonction de l'actif net de chaque série par rapport à l'actif net total du Fonds. Fidelity paie les charges communes et les charges propres aux parts de série O.

Depuis le 1^{er} novembre 2009, ces charges ne sont plus directement imputées au Fonds. Le montant présenté dans l'état des résultats comprend les charges imputées au Fonds avant le 1^{er} novembre 2009.

Frais pris en charge

Fidelity peut prendre en charge certains frais exigibles auprès de certaines des séries ou renoncer à leur remboursement. Fidelity peut mettre fin à cette prise en charge ou renonciation en tout temps. Le montant des frais pris en charge ou ayant fait l'objet d'une renonciation au cours des exercices figure sous la rubrique « Frais pris en charge » de l'état des résultats, le cas échéant.

4. Imposition et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). À des fins fiscales, le Fonds a fixé la fin de son exercice en décembre. Chaque année d'imposition, le Fonds verse aux porteurs de parts une partie suffisante du revenu net et du montant net des gains en capital pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Ces distributions sont imposables entre les mains des porteurs de parts. Les parts de série T5, de série T8, de série S5 et de série S8 donnent lieu mensuellement à des distributions composées de revenu net de placement ou d'un remboursement de capital, ou les deux, le cas échéant. Les distributions sont déclarées séparément pour chacune des séries.

Les distributions par part pour chaque série sont présentées ci-dessous :

	Exercice terminé le 30 juin 2011	Exercice terminé le 30 juin 2010
Revenu net de placement		
Série A	0,1099 \$	0,1926 \$
Série B	0,1365	0,2187
Série F	0,2812	0,3557
Série O	0,4082	0,4770
Série T5	0,1510	0,2685
Série T8	0,1589	0,2941
Série S5	0,1827	0,3063
Série S8	0,1992	0,3375
Gain net réalisé		
Série A	0,3398	—
Série B	0,3422	—
Série F	0,3546	—
Série O	0,3655	—
Série T5	0,4624	—
Série T8	0,4932	—
Série S5	0,4678	—
Série S8	0,5027	—
Remboursement de capital		
Série T5	0,6831	0,4682
Série T8	1,2584	1,0454
Série S5	0,6636	0,4456
Série S8	1,2305	1,0177

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire les gains en capital réalisés futurs. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte en capital reportée.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées pour réduire le revenu imposable futur, mais elles viennent à échéance au mois de décembre de l'année indiquée. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital reportée.

5. Commissions et autres coûts liés au portefeuille

Au cours de l'exercice, Fidelity a versé des commissions et d'autres coûts liés au portefeuille de 2 181 \$ (1 706 \$ au 30 juin 2010) relativement à ses opérations de portefeuille. Sur ce total, aucun montant (– \$ au 30 juin 2010) n'a été versé à des sociétés de courtage affiliées à Fidelity.

Le Fonds a confié certaines opérations de courtage à des courtiers qui ont remboursé une partie de leurs commissions au Fonds. Le montant des commissions de courtage remboursées dans le cadre de cette entente s'établit à – \$ (– \$ au 30 juin 2010); il est comptabilisé au poste « Commissions et autres coûts liés au portefeuille » de l'état des résultats.

Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

5. Commissions et autres coûts liés au portefeuille – suite

De plus, une partie des commissions a été versée en contrepartie de services de recherche. Ces versements se sont élevés à 277 \$ (421 \$ au 30 juin 2010). Fidelity a estimé les montants indiqués pour les recherches effectuées pour le Fonds par des sociétés de courtage.

6. Frais de souscription

Selon l'option à FSI, Fidelity déduit les frais de souscription des montants investis par les porteurs de parts et les verse aux courtiers à titre de commissions. Les frais de souscription peuvent varier de 0 % à 5 % pour les parts de série B, de série S5 et de série S8.

Selon l'option à FSD, Fidelity verse aux courtiers une commission de 4,9 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts au rachat des parts de série A, de série T5 et de série T8 lorsque celui-ci survient au cours des six années suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 6 % et 1,5 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits, Fidelity verse aux courtiers une commission de 1 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les deux ans suivant la date d'achat. Les frais de souscription différés réduits représentent 2 % du coût initial des parts.

Selon l'option à FSD réduits 2, Fidelity verse aux courtiers une commission de 2,5 % du montant investi et impute des frais aux porteurs de parts si les parts de série A, de série T5 et de série T8 sont rachetées dans les trois ans suivant leur achat. Les frais de souscription différés réduits 2 sont basés sur un barème de taux dégressif et varient entre 3 % et 2 % du coût initial des parts.

Aucuns FSI ne sont exigibles à l'achat des parts de série A, de série F, de série O, de série T5 ou de série T8 du Fonds. Aucuns FSD ne sont exigibles au rachat des parts de série B, de série F, de série O, de série S5 ou de série S8 du Fonds.

7. Prêts de titres

À l'occasion, le Fonds prête des titres en portefeuille dans le but de réaliser des revenus additionnels. Le Fonds a établi un programme de prêts de titres conjointement avec son dépositaire, Compagnie Trust CIBC Mellon. Le total de la valeur marchande des titres en portefeuille prêtés ne peut excéder 50 % de l'actif net du Fonds. Le Fonds reçoit une garantie (en trésorerie ou sous forme d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada ou l'une des provinces, ou par le gouvernement des États-Unis ou l'une de ses agences) en contrepartie des titres prêtés. La valeur des biens cédés en garantie doit être au moins égale à 102 % de la valeur marchande des titres prêtés pendant la durée du prêt. Cette valeur marchande est déterminée quotidiennement à la clôture de chaque jour d'évaluation du Fonds et toute garantie additionnelle nécessaire est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, la valeur totale des titres prêtés par le Fonds et de la garantie reçue était comme suit :

Genre de garantie	Valeur des titres prêtés	Valeur de la garantie reçue
Au 30 juin 2011		
Obligations des gouvernements canadien et américain	41 009 \$	43 371 \$
Au 30 juin 2010		
Obligations des gouvernements canadien et américain	40 065	42 328

8. Rapprochement de l'actif net

Les tableaux ci-dessous établissent un rapprochement entre la valeur liquidative par part et l'actif net par part. La valeur liquidative par part est calculée en fonction de la valeur des placements basée sur le cours de la dernière opération sur le titre en question. L'actif net par part est calculé en fonction de la valeur des placements basée sur le dernier cours acheteur du titre en question.

Actif net par part au 30 juin 2011	Valeur liquidative par part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
Série A	14,1268 \$	(0,0213) \$	14,1055 \$
Série B	14,1281	(0,0213)	14,1068
Série F	14,1225	(0,0213)	14,1012
Série O	14,1177	(0,0214)	14,0963
Série T5	18,7639	(0,0285)	18,7354
Série T8	19,7220	(0,0300)	19,6920
Série S5	18,8924	(0,0287)	18,8637
Série S8	19,9913	(0,0304)	19,9609

8. Rapprochement de l'actif net – suite

Actif net par part au 30 juin 2010	Valeur liquidative par part	Ajustement du cours acheteur	Actif net par part
Série A	12,6647 \$	(0,0083) \$	12,6564 \$
Série B	12,6668	(0,0083)	12,6585
Série F	12,6626	(0,0083)	12,6543
Série O	12,6606	(0,0082)	12,6524
Série T5	17,4447	(0,0114)	17,4333
Série T8	18,8318	(0,0124)	18,8194
Série S5	17,5430	(0,0115)	17,5315
Série S8	19,0478	(0,0125)	19,0353

9. Capitaux propres

Le Fonds est offert en huit séries de parts : les parts de séries A, B, F, O, T5, T8, S5 et S8. Le capital de chaque série du Fonds est divisé en un nombre illimité de parts de valeur égale. Toutes les parts d'une série d'un fonds occupent le même rang au chapitre des distributions. Le porteur de parts d'un fonds a droit à un vote pour chaque dollar qu'il détient sous forme de parts. Les porteurs de fractions de parts ont les mêmes droits de façon proportionnelle. Le Fonds n'est généralement assujéti à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en ce qui concerne les besoins en capital relatifs à l'achat et au rachat de parts, bien que Fidelity puisse occasionnellement suspendre temporairement le droit des porteurs de parts de racheter des parts et reporter ainsi le versement du produit du rachat. Les mouvements pertinents attribuables aux porteurs de parts figurent à l'état de l'évolution de l'actif net. Conformément aux objectifs et aux politiques de gestion du risque énoncés dans les notes portant sur les risques associés aux instruments financiers, le Fonds vise à investir les sommes reçues en vertu des achats de parts dans des placements appropriés, tout en maintenant une liquidité suffisante pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds assure cette liquidité en investissant la majorité de son actif dans des placements pouvant être facilement vendus et grâce à la possibilité d'emprunter jusqu'à 5 % de son actif net total.

Les parts de série A achetées avec les options à FSD, à FSD réduits et à FSD réduits 2 seront automatiquement converties en parts de série B, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif. Les parts de série T5 et de série T8 acquises avec l'option à FSD seront automatiquement converties en parts de série S5 et de série S8, respectivement, comportant des frais de gestion et de conseils inférieurs, et ce, un an après la fin de leur calendrier de rachat respectif.

Opérations sur les capitaux propres

Les opérations de chaque série sont les suivantes :

Exercice terminé le 30 juin 2011	Parts en circulation au début de l'exercice			Parts en circulation à la fin de l'exercice	
	Souscrites	Réinvesties	Rachetées		
Série A	23 867	14 203	864	(4 806)	34 128
Série B	23 246	19 816	1 016	(5 106)	38 972
Série F	947	1 373	52	(407)	1 965
Série O	21 607	14 217	1 637	(571)	36 890
Série T5	347	502	22	(62)	809
Série T8	1 027	353	57	(204)	1 233
Série S5	364	158	19	(83)	458
Série S8	538	353	38	(152)	777
Exercice terminé le 30 juin 2010					
Série A	16 774	10 667	283	(3 857)	23 867
Série B	12 500	13 601	293	(3 148)	23 246
Série F	438	634	15	(140)	947
Série O	13 334	9 125	646	(1 498)	21 607
Série T5	189	202	5	(49)	347
Série T8	846	354	22	(195)	1 027
Série S5	189	208	6	(39)	364
Série S8	435	250	17	(164)	538

Porteurs de parts affiliés

Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, Fidelity ou ses sociétés affiliées détenaient environ 31 % et 29 %, respectivement, du total des parts en circulation du Fonds.

Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

10. Risques associés aux instruments financiers

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité, l'autre risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change. Pyramis tente de minimiser les répercussions potentiellement négatives de ces risques sur la performance du Fonds en faisant appel à des gestionnaires de portefeuilles chevronnés, en effectuant un suivi quotidien des positions du Fonds et des événements marquants au sein du marché et en diversifiant le portefeuille de placements selon les restrictions imposées par le mandat de placement du Fonds. Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour atténuer son exposition à certains risques.

Le risque, tel qu'il est défini par Pyramis, correspond à la non-concordance de certains facteurs de risques, comme la capitalisation boursière, le coefficient bêta, des facteurs communs (par exemple, la taille, les ratios cours/bénéfice et cours/valeur comptable) et la répartition sectorielle, entre un portefeuille et son indice de référence. Cette non-concordance peut entraîner des écarts entre les rendements du Fonds et de l'indice de référence. Le coefficient bêta évalue la volatilité, ou le risque systématique, d'un titre ou d'un portefeuille par rapport à l'ensemble du marché. Un coefficient bêta de 1 indique que le prix d'un titre évoluera de concert avec le marché. Un coefficient bêta inférieur à 1 indique que le prix du titre sera moins volatil que le marché. Un coefficient bêta supérieur à 1 indique que le prix du titre sera plus volatil que le marché. Par exemple, un titre qui comporte un coefficient bêta de 1,2 affiche, théoriquement, une volatilité de 20 % supérieure à celle du marché.

Pyramis vise à dégager un rendement supérieur à celui de l'indice de référence, et ce, sur une base régulière. C'est principalement en investissant dans un portefeuille diversifié dont les titres sont issus de nombreux secteurs du marché que Pyramis remédie au risque non systématique. La sélection qualitative fondamentale des titres adoptée par Pyramis est également bien diversifiée parmi bon nombre d'analystes. Au lieu de se fier à un processus d'évaluation unique ou à un modèle quantitatif qui présume de façon implicite que la valeur ajoutée des rendements de certains secteurs ou styles de gestion se perpétuera dans l'avenir, les analystes de Pyramis sélectionnent les titres en ayant recours à leurs propres processus d'évaluation.

Le Fonds vise à dégager un rendement global élevé. Il investit surtout, directement ou par le biais de parts d'autres fonds, dans des titres de participation de sociétés qui versent des dividendes ou sont susceptibles de le faire, des fiducies de revenu, des titres à revenu fixe et d'autres titres de sociétés appelées à distribuer des revenus.

La composition neutre du Fonds s'établit à 90 % de titres de participation et d'autres titres de sociétés appelées à distribuer des revenus et à 10 % de titres à revenu fixe. Selon la conjoncture boursière, Pyramis peut faire dévier la composition de l'actif du Fonds de sa composition neutre si elle juge que cette mesure produira un meilleur rendement global. De façon générale, Pyramis effectue des changements graduels, plutôt que brusques, à la répartition de l'actif.

Au moment d'acheter et de vendre des titres de participation, Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Pyramis donne principalement la priorité à l'évaluation d'une entreprise au moment de prendre des décisions de placement. Pyramis prend également en considération le secteur d'activité, le marché et la conjoncture économique ayant des répercussions sur la société. Pyramis investit dans des sociétés qu'elle considère sous-évaluées en regard de facteurs tels que l'actif, les ventes, les bénéfices, le potentiel de croissance ou les flux de trésorerie, ou par rapport à d'autres titres issus du même secteur d'activité. Parmi les facteurs pris en compte, citons les bénéfices prévisionnels, la capacité de verser des dividendes et les compétences de l'équipe de gestion. Le Fonds peut investir dans des sociétés de toutes les tailles, au Canada ou à l'étranger.

Au moment d'acheter et de vendre des fiducies de revenu, Pyramis examine le potentiel de réussite de chaque entreprise à la lumière de sa situation financière courante, de sa position au sein du secteur d'activité et des conjonctures économique et boursière. Pyramis tient notamment compte de facteurs tels que le potentiel de croissance, les bénéfices prévisionnels, la capacité de verser des distributions de revenu régulières et les compétences de l'équipe de direction. Pyramis peut aussi investir dans des titres qui s'apparentent à ceux des fiducies de revenu et sont appelés à verser des distributions, mais qui n'ont pas la même structure juridique que celles-ci, comme par exemple des titres à revenu amélioré, des titres à revenu en dépôt et des unités à revenu. Le Fonds peut investir dans des fiducies de revenu et des sociétés productives de revenu de toutes les tailles, au Canada ou à l'étranger.

Le Fonds peut détenir des éléments de trésorerie et investir dans des titres à revenu fixe de toute qualité ou de toute durée. Lorsqu'elle achète et vend des titres à revenu fixe, Pyramis analyse les caractéristiques du titre en question, son prix actuel par rapport à sa valeur estimative à long terme, la notation de l'émetteur et toute occasion à court terme engendrée par les inefficacités du marché.

L'indice de référence du Fonds est une combinaison de l'indice plafonné de valeur MSCI Canada (70 %), des indices de secteurs du S&P/TSX (services de télécommunications, services publics, stockage et transport de pétrole et gaz et FPI) (16 %), de l'indice composé S&P U.S. REIT (couvert en dollars canadiens) (4 %) et de l'indice obligataire universel DEX (10 %).

Un groupe affecté à la conformité des placements effectue le suivi quotidien du risque lié au portefeuille et l'examine mensuellement. De plus, chaque fonds est assujéti à une analyse trimestrielle formelle. Le groupe affecté à la conformité, les gestionnaires de portefeuilles et les analystes principaux participent à une analyse trimestrielle du portefeuille. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont évalués les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. La répartition active parmi les secteurs et les titres fait également l'objet d'analyses.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à une obligation ou à un engagement conclu avec le Fonds. La juste valeur des titres de créance tient compte de la qualité du crédit de l'émetteur. La valeur comptable des placements représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010. Il en est de même pour les autres actifs compte tenu de leur règlement attendu à court terme.

Le Fonds peut conclure des ententes de prise en pension garanties qui peuvent l'exposer à un risque de crédit dans l'éventualité où la contrepartie manquerait à son obligation contractuelle. Pour gérer ce risque, le Fonds prend livraison des titres sous-jacents à titre de garantie et traite avec des contreparties dont la capacité financière est jugée suffisante selon l'examen indépendant de Fidelity.

10. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de crédit – suite

L'exposition au risque de crédit des instruments dérivés hors cote est basée sur le gain non réalisé à l'égard de l'obligation contractuelle du Fonds conclue avec la contrepartie à la date de clôture. Le Fonds limite son exposition aux pertes de crédit liées aux transactions sur les instruments dérivés qu'il détient en concluant des accords généraux de compensation avec les contreparties (courtiers autorisés) avec qui il effectue un volume important de transactions. Les accords généraux de compensation peuvent compenser des montants à l'actif ou au passif de l'état de l'actif net, mais les transactions sont normalement réglées sur la base du solde brut. Le risque de crédit associé aux contrats favorables est réduit au moyen d'un accord général de compensation dans la mesure où, si une défaillance devait survenir, tous les montants conclus avec la contrepartie seraient résiliés et réglés sur la base du solde net. L'exposition globale du Fonds au risque de crédit associé aux instruments dérivés faisant l'objet d'un accord général de compensation peut varier de façon importante sur une courte période puisque le Fonds subit l'incidence de chaque transaction faisant l'objet du contrat. Au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010, les accords généraux de compensation ont permis de réduire le risque de crédit associé aux contrats dont la juste valeur était de 685 \$ (– \$ au 30 juin 2010).

Pyramis analyse la concentration du crédit selon les contreparties, le secteur d'activité et l'emplacement géographique des actifs financiers détenus par le Fonds. Les titres en portefeuille du Fonds présentent des renseignements sur l'exposition des actifs financiers du Fonds au risque de crédit lié aux concentrations dans certains secteurs d'activité et emplacements géographiques.

Outre les détails susmentionnés, le Fonds n'était exposé à aucun risque de crédit important relativement à ses contreparties, que ce soit au 30 juin 2011 ou au 30 juin 2010.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme étant le risque que le Fonds soit incapable de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces de parts rachetables sur une base quotidienne. Les parts rachetables sont rachetées sur demande, au gré du porteur de parts. La transaction est conclue en fonction de la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat.

Le Fonds maintient une liquidité suffisante en investissant la majorité de ses actifs dans des placements négociés sur un marché actif et liquide. Les titres cotés détenus par le Fonds sont considérés comme étant très liquides puisqu'ils sont inscrits à la TSX ou cotés sur des bourses ou des marchés actifs semblables. Conformément aux règlements sur les valeurs mobilières, chaque fonds de placement doit maintenir une proportion d'au moins 90 % de ses actifs dans des placements liquides, soit des placements négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être vendus facilement. En outre, le Fonds vise à conserver une composante en trésorerie et équivalents suffisante pour maintenir sa liquidité et peut emprunter jusqu'à 5 % de son actif net au dépositaire dans le but de financer les rachats.

Le Fonds peut, de temps à autre, investir dans des titres qui ne se négocient pas au sein d'un marché actif et qui pourraient ne pas être liquides. Les titres du secteur privé ou soumis à restrictions détenus à la fin de l'exercice sont présentés dans les titres en portefeuille, le cas échéant. La liquidité du Fonds fait l'objet d'un suivi quotidien.

Que ce soit au 30 juin 2011 ou au 30 juin 2010, le Fonds ne détenait pas de passifs financiers comportant une échéance supérieure à 3 mois.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en fonction des changements des cours du marché (autres que ceux causés par le risque de taux d'intérêt ou le risque de change lié aux instruments monétaires), que ces fluctuations soient causées par des facteurs propres à un placement individuel ou à sa société émettrice, ou par d'autres facteurs ayant des incidences sur tous les instruments négociés sur un marché ou au sein d'un segment du marché. Tous les titres sont assujettis au risque de perte de capital. Pour gérer ce risque, le Fonds a recours à une sélection prudente des titres et d'autres instruments financiers qui est conforme à la stratégie de placement. Le risque maximal associé aux instruments financiers et auquel le Fonds est exposé correspond à leur juste valeur. Les placements et les instruments dérivés du Fonds sont exposés à l'autre risque de prix découlant de l'incertitude liée au prix des instruments à l'avenir.

Pyramis surveille régulièrement la pondération relative des titres individuels, des secteurs et des pays et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 5 % le 30 juin 2011 et le 30 juin 2010, toutes les autres variables étant restées égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 68 327 \$ (38 268 \$ au 30 juin 2010). Cette variation est déterminée approximativement en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation antérieure entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats des activités de négociation risquent d'être différents de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence est susceptible d'être importante.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque associé aux instruments financiers portant intérêt détenus dans le portefeuille de placements, comme les obligations. Le Fonds est exposé au risque que la valeur des instruments financiers portant intérêt fluctue en raison des variations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Tout élément de trésorerie et équivalent excédentaire est investi dans des placements à court terme au taux d'intérêt du marché. La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne porte pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations de taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Notes afférentes aux états financiers – suite

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars, sauf les montants par part.)

10. Risques associés aux instruments financiers – suite

Risque de change

Le risque de change correspond au risque associé aux instruments financiers libellés en une devise autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Le Fonds est exposé au risque que la valeur d'un titre libellé en une autre devise varie en raison des fluctuations du taux de change. Le risque de change ne découle pas d'instruments financiers qui sont des éléments non monétaires, comme les placements en actions, ou de contrats de change à terme liés à de tels éléments non monétaires. Le Fonds considère le risque de change afférent aux actifs et aux passifs non monétaires comme faisant partie de l'autre risque de prix, et non du risque de change. Toutefois, l'équipe de gestion effectue un suivi de l'exposition du Fonds à tous les actifs et passifs libellés en devises et conclut des contrats de change à terme pour gérer son exposition aux fluctuations entre les devises. Par conséquent, le Fonds n'est pas exposé à un risque important associé aux fluctuations des taux de change.

De façon générale, le recours aux contrats à terme pour couvrir le mieux possible le Fonds contre les fluctuations du dollar canadien par rapport aux devises des autres pays développés ne garantit pas l'élimination totale des incidences des fluctuations entre les devises. Les rendements du Fonds diffèrent des rendements libellés en monnaie locale des placements. De plus, en période de perturbation extrême ou de forte volatilité, il se peut que le Fonds ne soit pas en mesure d'éviter les pertes découlant de son exposition aux devises.

Rapports de la direction et de l'auditeur indépendant

Au 30 juin 2011

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Aux porteurs de parts du Fonds Fidelity Dividendes (le Fonds)

Les états financiers ci-joints ont été préparés par Fidelity Investments Canada s.r.i. (Fidelity), gestionnaire du Fonds. La responsabilité de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers incombe à Fidelity. Le Conseil d'administration de Fidelity est responsable de la révision et de l'approbation de ces états financiers.

Fidelity a recours à des procédés appropriés pour s'assurer de la pertinence et de la fiabilité de l'information financière présentée. Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et incluent certains montants basés sur des estimations et des jugements. Les principales méthodes comptables que la direction juge appropriées pour le Fonds sont décrites dans la note 2 afférente aux états financiers.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a audité les états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada afin de pouvoir exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les états financiers. Son rapport est reproduit ci-dessous.

Peter Bowen

Vice-président et trésorier du Fonds

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Le 8 septembre 2011

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Fonds Fidelity Dividendes (le Fonds)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les titres en portefeuille au 30 juin 2011, les états de l'actif net aux 30 juin 2011 et 2010, les états des résultats et de l'évolution de l'actif net des exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes afférentes aux états financiers, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers du Fonds conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 30 juin 2011 et 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net pour les exercices terminés à ces dates conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 8 septembre 2011



Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

**Gestionnaire, agent des transferts
et agent chargé de la tenue des registres**

Fidelity Investments Canada s.r.i.
483 Bay Street, Suite 300
Toronto, Ontario M5G 2N7

Conseiller en valeurs

Pyramis Global Advisors, LLC
Boston, Massachusetts

Dépositaire

Compagnie Trust CIBC Mellon
Toronto, Ontario

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Toronto, Ontario

Visitez notre site Web à

www.fidelity.ca

ou communiquez avec le Service à la clientèle de Fidelity
au 1 800 263-4077

Les Fonds communs de placement Fidelity sont vendus par des spécialistes en placements inscrits. Chaque Fonds est accompagné d'un prospectus simplifié qui contient des renseignements importants sur le Fonds, notamment les objectifs de placement, les options d'achat et les frais applicables. Veuillez vous procurer un exemplaire de ce document, lisez-le attentivement et consultez votre spécialiste en placements avant d'investir. Comme pour chaque type d'investissement, le placement dans des fonds communs de placement comporte des risques. Il n'y a aucune garantie que le Fonds réalisera ses objectifs de placement. La valeur liquidative, le rendement des titres ainsi que le rendement de votre placement peuvent varier à l'occasion selon la conjoncture boursière. Les investisseurs peuvent réaliser un profit ou subir une perte à la vente de leurs parts d'un Fonds Fidelity. Les Fonds Fidelity mondiaux peuvent être plus volatils que les autres Fonds Fidelity, car ils concentrent leurs placements dans un seul secteur et dans un nombre restreint d'émetteurs. Aucun Fonds n'est censé constituer en soi un programme de placement complet et diversifié et le rendement passé ne constitue pas une garantie ni un indicateur des résultats à venir. Il n'y a aucune garantie que la valeur liquidative du Fonds Fidelity Marché monétaire Canada et du Fonds Fidelity Marché monétaire É.-U. demeurera fixe. La répartition des placements des Fonds est présentée en vue d'illustrer la façon dont un Fonds peut investir et pourrait ne pas représenter les placements actuels ou futurs d'un Fonds. Les placements d'un Fonds peuvent varier en tout temps.